



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 030

Le jeudi 29 septembre 2022

Président : M. Robert Kitchen



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le jeudi 29 septembre 2022

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC)): Bonjour à tous. La séance est ouverte. Bienvenue à cette 30^e réunion du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes. Le Comité poursuivra aujourd'hui l'étude des projets d'approvisionnement en défense aérienne.

Conformément à l'ordre que la Chambre a adopté le 23 juin 2022, la réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride. Les membres sont présents en personne dans la salle ou participent à distance par Zoom. Le greffier et moi ferons de notre mieux pour gérer une liste unique qui réglera l'ordre d'intervention des intervenants, qu'ils participent virtuellement ou en personne.

Je rappelle également à tous les participants que les captures et photos d'écran sont interdites.

Je souhaite la bienvenue aux témoins. Pour les déclarations préliminaires, nous allons commencer par M. Carroll, qui sera suivi de M. Norante.

Vous avez cinq minutes, monsieur Carroll. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Simon Carroll (président, Saab): Bonjour, monsieur le président et membres du Comité. Merci de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je suis accompagné de mon collègue, Patrick Palmer, de l'équipe « Gripen pour le Canada ».

Saab fait partie d'une grande histoire d'initiatives dans l'industrie de la défense et de la sécurité. Cette histoire remonte à 400 ans et comprend toutes sortes de réalisations allant des sous-marins aux avions de chasse.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de servir l'appareil militaire canadien avec des produits tels que le système d'armement Carl-Gustaf, que le Canada a fourni aux forces ukrainiennes, de même qu'avec plusieurs systèmes navals à bord de navires de guerre de la classe Halifax.

Vous le savez probablement, mais je mentionne que Saab se qualifie toujours dans le cadre du projet de capacité des futurs chasseurs. Nous avons en effet présenté au Canada une soumission recevable pour 88 avions de chasse Gripen. Non seulement satisfaisons-nous à toutes les exigences relatives à la capacité et à l'interopérabilité, y compris pour le NORAD et le Groupe des cinq, ainsi qu'aux exigences relatives au calendrier de livraison, mais nous demeurons aussi le seul soumissionnaire admissible qui offre des prix garantis et des retombées économiques équivalant à la valeur totale du contrat.

Saab est le seul soumissionnaire qui s'est engagé à ce que les futurs chasseurs, les premiers à être fabriqués au Canada, soient construits, mis à niveau et maintenus au Canada. Ces activités créeraient 6 000 emplois bien rémunérés un peu partout au pays, qui seraient maintenus pendant 40 ans et permettraient de développer des capacités essentielles au sein de l'industrie aérospatiale au pays. Nous avons conclu des partenariats avec les principaux groupes aérospatiaux au Canada, notamment CAE et GE au Québec, IMP Aerospace & Defence dans l'Atlantique canadien, Arcfield en Alberta et Leonardo Canada en Ontario.

Notre offre comprend également la création de trois centres d'excellence: un cybercentre à Toronto, un centre de capteurs à Vancouver et un centre de R-D en aérospatiale à Montréal.

Nous nous sommes aussi engagés à mettre sur pied un centre Gripen canadien pour la flotte de chasseurs Gripen, où ce serait des Canadiens qui assureraient la maintenance et la mise à niveau des chasseurs Gripen, ce qui conférerait au Canada la souveraineté et l'indépendance nécessaires pour contrôler indéfiniment les appareils.

Des déclarations récentes du gouvernement indiquent que le Canada négociait les coûts, le calendrier de livraison et les retombées économiques avec le concurrent. Il ne devrait y avoir aucune négociation sur ces éléments. Ces éléments essentiels étaient censés faire l'objet d'un engagement puis d'une évaluation dans le cadre d'un appel d'offres. La tenue de négociations devrait inquiéter les membres du Comité et le grand public. Saab est prête à fournir des chasseurs Gripen au Canada, conformément à notre offre.

En plus du programme de chasseurs, j'aimerais parler d'un autre dossier qui touche l'approvisionnement en défense aérienne, soit la défense aérienne basée au sol. L'actualité internationale met en exergue l'importance de la protection des infrastructures essentielles et des zones habitées contre les menaces aériennes, que ce soit des avions, des drones ou des tirs.

La solution de défense aérienne mobile à courte portée de Saab, MSHORAD, a été conçue pour contrer ce type de menaces. Elle peut être déployée rapidement, partout et à tout moment. Le Canada considère que la défense aérienne basée au sol constitue un besoin critique et urgent, car le pays ne possède pas de tels systèmes pour se défendre contre les menaces aériennes, y compris la menace émergente que sont les drones.

Contrairement aux systèmes traditionnels de défense aérienne basée au sol, la solution MSHORAD de Saab détecte, catégorise et élimine, au moyen d'un dispositif de haute précision, les petites cibles volant à basse altitude. Cette capacité est utile au-delà du conflit traditionnel. Par exemple, grâce à sa mobilité et à sa souplesse uniques, notre système peut être déployé partout où la sécurité est de la plus haute importance, par exemple lors de grands événements sportifs ou de réunions entre chefs d'État.

Le Canada a récemment fait état de deux besoins opérationnels urgents dans le cadre de ses acquisitions de systèmes de défense aérienne basée au sol. Nous sommes convaincus que la solution MSHORAD de Saab répondrait aux besoins des forces armées pour les trois programmes.

Saab comprend ces besoins opérationnels urgents et encourage l'acquisition rapide de cette capacité de défense. Comme pour le programme des futurs chasseurs, Saab est persuadée de pouvoir répondre aux exigences souhaitées relatives à la capacité et au calendrier de livraison. Dans le cas de la défense aérienne basée au sol, nous pourrions fournir une capacité provisoire dans les 12 à 18 mois pour arriver à fournir une capacité opérationnelle complète dans les deux ans qui suivraient l'attribution du contrat.

Nous vous remercions de nous avoir invités à comparaître devant le Comité. Nous répondrons volontiers à vos questions.

Merci.

• (1535)

Le président: Merci, monsieur Carroll.

Nous allons passer à monsieur Norante. Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Francesco Norante (président, Leonardo Canada): Bonjour, monsieur le président et membres du Comité. Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Je m'appelle Francesco Norante et je suis président de Leonardo Canada.

J'aimerais souligner que la journée de demain sera la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Nous sommes solidaires et fiers des Canadiens en ces circonstances.

Leonardo Canada fait partie du groupe Leonardo, une des principales sociétés de défense au monde. L'année dernière, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 14,1 milliards d'euros, c'est-à-dire à plus de 30 milliards de dollars canadiens.

Nous sommes présents dans 150 pays, et nous avons des sites de production dans 26 pays. Nos recettes proviennent en majeure partie des marchés internationaux. Nous faisons des investissements majeurs dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous travaillons avec plus de 8 000 fournisseurs et notre empreinte au Canada est substantielle.

Leonardo est active dans tous les domaines de la défense et de l'aérospatiale, notamment les domaines aérien, terrestre, maritime, spatial et cyber. Quant aux avions et aux hélicoptères, nous construisons des hélicoptères qui répondent à un grand nombre de besoins. Nous soutenons fièrement les opérations de recherche et de sauvetage grâce au Cormorant. Les opérations de ce genre sont les activités les plus importantes que nous menons au Canada.

Nous sommes présents également dans le domaine de la défense électronique. Nous couvrons pratiquement tout le spectre de la défense électronique, du commandement et des systèmes de contrôle

américains aux radars et à la cybersécurité. Nous construisons également des avions. Nous sommes l'une des rares entreprises de défense, voire la seule, qui investissent massivement dans les chasseurs pour l'entraînement. Nous offrons un avion d'entraînement de base et un avion de perfectionnement. Ce sont les deux modèles que nous comptons proposer au Canada lors de la prochaine campagne.

Nous sommes aussi très actifs dans le secteur spatial. Nous contribuons aux grands programmes d'exploration spatiale. Au Canada, nous soutenons Telesat dans le cadre du programme de constellation de satellites en orbite basse terrestre. Nous travaillons avec Telus à la construction de la prochaine génération de satellites au Canada. Nous mettons également beaucoup d'énergie dans le soutien à la clientèle et dans la formation. Nous couvrons donc toutes les facettes, de la fabrication au soutien à la clientèle. Le soutien est d'ailleurs une activité que nous instaurerons au Canada afin de soutenir toutes nos flottes.

Leonardo Canada existe depuis 2018. Nos bureaux, situés ici à Ottawa, ont pour mission d'étendre nos activités, mais aussi de consolider nos acquis. Nous sommes présents au Canada depuis 50 ans sous différentes formes. Aujourd'hui, Leonardo Canada est responsable de toutes les activités dans le marché de la défense et de la sécurité.

Nous avons cinq centres de services pour les hélicoptères de part et d'autre du pays, avec plus de 50 hélicoptères dans les airs. Nous offrons des services de recherche et de sauvetage, des ambulances aériennes et des activités privées. Nous disposons également de plus de 40 avions ATR, ou avions de taille moyenne pour le transport. Nous employons environ 400 personnes réparties dans trois filiales: Leonardo DRS Canada, établie à Kanata, qui se spécialise dans les systèmes électro-optiques et la communication navale, Leonardo DRS Pivotal Power, qui offre des équipements de conversion et de distribution d'énergie, et enfin, Leonardo Canada Électronique, qui se spécialise dans la formation et les simulations liées aux guerres électroniques.

Nous allons bientôt terminer le déploiement de plus de 30 radars météorologiques pour Environnement Canada. Nous comptons aussi déployer plus de 20 radars dans tous les principaux aéroports au Canada.

Nous avons créé une chaîne d'approvisionnement robuste. Nous avons acheté plus de 3 000 moteurs Pratt & Whitney et avons établi un partenariat avec CAE et avec tous les joueurs clés. Quant aux investissements, nous avons mis presque 400 millions de dollars dans notre chaîne d'approvisionnement l'an dernier.

Finalement, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

• (1540)

Le président: Merci pour vos déclarations liminaires.

Nous allons maintenant passer aux questions. Nous allons commencer avec monsieur McCauley, qui a la parole pour six minutes.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie de votre présence aujourd'hui.

Je vais diviser mon temps de parole entre les deux intervenants.

Monsieur Norante, je vais commencer avec vous. Leonardo était l'autre principal soumissionnaire dans le processus d'approvisionnement catastrophique pour les aéronefs à voilure fixe de recherche et de sauvetage. Il n'y a pas d'autres mots pour décrire ce qui s'est passé.

Savez-vous ce qui n'a pas fonctionné avec le soumissionnaire retenu? Pourriez-vous commenter? Vous êtes, certes, un concurrent, mais nous avons entendu dire qu'il n'y avait pas de certification et que les membres du personnel de recherche et de sauvetage risquaient de se tuer en sautant de l'avion.

M. Francesco Norante: Tout ce que je peux dire, c'est que Leonardo a présenté une proposition très convaincante et efficace pour le Canada. Nous aurions sans nul doute investi énormément dans le pays. Comme je l'ai déjà dit, nous investissons beaucoup dans la R-D, mais nous n'avons pas été sélectionnés. Je ne suis donc pas en mesure de commenter.

M. Kelly McCauley: Quant à l'avion que vous proposiez dans votre soumission, combien de ces engins sont utilisés à l'échelle mondiale?

M. Francesco Norante: Je n'ai pas le nombre total, mais, oui, il y en a un nombre considérable.

M. Kelly McCauley: C'est un modèle qui date. Si le gouvernement avait choisi Leonardo lors du processus, il y a plusieurs années, est-ce que ces avions seraient, encore aujourd'hui, fonctionnels, construits, exploités et dans les airs?

M. Francesco Norante: Je ne suis pas en mesure de formuler des commentaires sur l'état du programme, parce que nous n'avons pas été sélectionnés. Je ne peux que répéter que notre entreprise était tout à fait prête à offrir cette solution au Canada.

Nous sommes passés à autre chose depuis. Tout cela s'est passé il y a six ans. Nous nous concentrons sur d'autres propositions.

M. Kelly McCauley: Les différentes exigences de la demande de propositions étaient-elles adaptables à l'avion décrit dans votre soumission? Les exigences étaient-elles raisonnables?

M. Francesco Norante: Il est difficile de répondre, car nous n'avons pas été sélectionnés. J'ignore donc dans quel état est le programme. Honnêtement, nous avons immédiatement renoncé à cette possibilité.

M. Kelly McCauley: L'avion en question est-il encore construit?

M. Francesco Norante: Oui.

M. Kelly McCauley: D'accord. Merci.

Je vais passer à Saab.

Merci pour les informations sur la protection au sol, particulièrement contre les drones, parce que nous n'en avons jamais parlé au Comité. C'est très intéressant.

Avec Saab, le processus d'approvisionnement a été très long, voire presque aussi long que pour celui des armes de poing. Que pensez-vous du traitement réservé à Saab? Le processus a-t-il toujours été juste et transparent? À votre avis, certaines parties du processus devraient-elles être améliorées?

M. Simon Carroll: Merci pour la question.

À mon avis, le processus s'est bien déroulé. Nous avons beaucoup échangé avec le gouvernement canadien à toute les étapes.

Mon collègue est dans le processus depuis plus longtemps que moi. Je vais donc lui laisser le soin de répondre à l'autre partie de la question.

M. Patrick Palmer (vice-président exécutif, chef de Saab Technologies Canada inc., Saab): Pour reprendre les propos de M. Carroll, nous avons clairement senti que le processus était très bien défini. Le niveau d'engagement du client et le nombre de contacts avec ce dernier étaient élevés.

À la dernière partie du processus, l'an dernier, lorsque le client a déterminé que notre soumission était entièrement conforme, y compris pour les exigences relatives à l'interopérabilité et à la sécurité, nous avons été en mesure de démontrer que nous satisfaisions aux exigences du NORAD et du Groupe des cinq...

M. Kelly McCauley: Je suis désolé. Si je comprends bien, le Gripen répondait aux exigences relatives à la pleine interopérabilité et à toutes les autres exigences.

M. Patrick Palmer: Oui. Nous répondions à toutes les exigences. L'année dernière, le gouvernement du Canada a annoncé que nous et notre concurrent étions conformes aux exigences.

Cela dit, je soulignerais qu'après cette période, le gouvernement est devenu beaucoup plus circonspect. Il y avait très peu d'échanges entre eux et nous. Aujourd'hui, nous ne comprenons pas pourquoi le ministre a annoncé des négociations sur les coûts, les retombées économiques et le calendrier de livraison. De notre point de vue, ces éléments devaient être définis et faire l'objet d'un engagement lors de la demande de propositions. C'était le cas de notre côté. Nous nous étions engagés à cet égard.

• (1545)

M. Kelly McCauley: Ils vous ont demandé un engagement préalable dans le cadre de la demande de propositions, mais voilà qu'à présent, ils disent: « Très bien. Nous allons négocier ces éléments. » Or, ces éléments étaient décrits dans la demande de propositions. En fait, il y a un parallèle à dresser avec la demande de propositions pour les avions à voilure fixe de recherche et de sauvetage. La demande de propositions faisait 30 000 pages, mais les règles ont changé en cours de route.

Quels éléments pourraient-ils négocier pour les F-35? Ce programme ne comporte pas de retombées industrielles et technologiques qui répondraient à l'exigence relative aux retombées économiques. Le savez-vous?

M. Patrick Palmer: Merci pour la question. Malheureusement, nous ne sommes pas vraiment au courant des discussions qui se sont tenues et de ce que sera le résultat final. La seule chose que nous pouvons dire, c'est que nous nous sommes engagés envers le Canada. Nous avons proposé au Canada une soumission entièrement conforme pour 88 aéronefs incluant de la formation et des structures de soutien.

M. Kelly McCauley: Qu'en serait-il du transfert de la PI au gouvernement, ou est-ce que...

Le président: Excusez-moi une seconde, monsieur McCauley. Je déteste interrompre les gens, mais nous avons un problème d'interprétation. Toutes mes excuses.

Je suis désolé. Je pense que le problème est réglé maintenant.

M. Kelly McCauley: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Kelly McCauley: Merci.

Très rapidement, supposons que le gouvernement change d'idée et choisisse le Gripen demain. Quand la livraison commencerait-elle? Quel serait le délai d'exécution?

M. Patrick Palmer: À nouveau, conformément à notre engagement au cours du processus d'appel d'offres, nous nous sommes engagés à respecter l'échéancier de 2025-2027 en ce qui concerne la capacité opérationnelle initiale et de 2031 pour ce qui est de la capacité opérationnelle totale. Rien n'a réellement changé.

M. Kelly McCauley: Est-ce pour les 88 appareils?

M. Patrick Palmer: Les 88 appareils devaient être livrés d'ici 2031.

M. Kelly McCauley: Excellent, merci beaucoup. Je suis désolé de cette interruption.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Bains pendant six minutes.

M. Parm Bains (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souligner que je poserai mes questions des territoires traditionnels des peuples Musqueam et Salish du littoral.

Ma première question s'adressera à M. Norante.

Demain, c'est la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Le gouvernement a travaillé à la réconciliation par le biais de nombreuses initiatives, notamment en s'engageant à assurer un approvisionnement autochtone de 5 % dans le cadre de son mandat.

Pourriez-vous nous donner un exemple de ce que votre entreprise fait pour favoriser l'approvisionnement autochtone dans le secteur militaire?

M. Francesco Norante: Je pense que Leonardo se débrouille plutôt bien à cet égard. Nous sommes très fiers. Nous avons signé un protocole d'entente avec des communautés autochtones au Manitoba et en Saskatchewan. Nous avons aussi conclu un accord avec un service de traiteur appartenant entièrement à des Autochtones, et, si nous obtenons un contrat, plusieurs centaines de millions de dollars seraient injectés dans ces communautés.

Nous essayons de le faire non seulement pour les campagnes canadiennes en particulier, mais aussi pour d'autres activités actuelles. Nous tentons d'impliquer les communautés autochtones dans notre chaîne d'approvisionnement internationale.

M. Parm Bains: Je vous remercie de votre réponse.

Je vais passer au mois de novembre 2020. Le gouvernement fédéral a jugé la proposition de Leonardo pour la mise à niveau mi-vie du Cormorant inabordable et a commencé à envisager d'autres options. Leonardo a soumis une nouvelle proposition en mars 2021.

Ma question va comme suit: le budget était-il la seule raison invoquée par le gouvernement lorsqu'il vous a informé qu'il ne donnerait pas suite à votre proposition?

M. Francesco Norante: Les négociations sont encore en cours en ce qui concerne les Cormorants, alors je ne suis pas à l'aise ou autorisé à discuter ouvertement d'un appel d'offres ouvert. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons constamment travaillé de concert avec SPAC et l'équipe intégrée. Même lorsque j'ai quitté le bureau, l'équipe collaborait sur cette offre, donc je pense personnellement que toutes les sources d'hésitation du gouvernement ont été prises en compte.

• (1550)

M. Parm Bains: Pourriez-vous nous dire en quoi votre nouvelle offre diffère de la première qui a été refusée?

M. Francesco Norante: En réalité, notre offre n'a jamais été refusée. Le gouvernement nous a demandé des précisions, et nous les avons fournies, entre autres sur les exigences et les rajustements. La discussion se poursuit au sein de l'équipe presque quotidiennement. Je crois que nous avons accompli ce que désirait SPAC.

M. Parm Bains: Vous y avez apporté quelques changements.

En mai 2021, Leonardo Canada et Babcock Canada ont fait une offre conjointe pour le futur programme de formation des équipages d'aéronefs du Canada. Le contrat devrait être octroyé en 2023. Que fournirez-vous exactement aux FAC, et sur quelle période de temps le contrat s'échelonne-t-il?

M. Francesco Norante: À nouveau, il s'agit d'un appel d'offres en cours, alors je ne peux pas discuter de notre proposition.

Nous en sommes à la dernière étape de l'appel d'offres, et le contrat sera octroyé en 2024. On parle du nouveau programme de formation des forces aériennes. Nous croyons que notre offre est très convaincante. Nous générerions beaucoup d'avantages pour le Canada sur le plan de la recherche et du développement et de la création d'emplois dans des secteurs où l'économie souffre en ce moment. Voilà pourquoi nous sommes très confiants quant à l'offre que nous allons soumettre.

M. Parm Bains: D'accord. En ce qui concerne les systèmes de formation et les instructeurs, avez-vous une estimation des coûts pour cette période de 20 ans?

M. Francesco Norante: Oui, nous avons tout cela, mais, comme vous pouvez l'imaginer, il s'agit d'informations sensibles. Nous sommes en public, et l'appel d'offres est toujours en cours.

M. Parm Bains: Dans quelles régions seraient situés les centres de formation? Pouvez-vous nous le dire?

M. Francesco Norante: Oui. Les centres de formation sont les bases existantes, qui se trouvent au Manitoba et en Saskatchewan. C'est là que les activités de formation auront lieu. Cela a déjà été établi dès le départ, donc il n'y aura pas de changement à cet égard.

M. Parm Bains: Y a-t-il quelque chose de prévu en Colombie-Britannique?

M. Francesco Norante: Nous sommes engagés avec toutes les agences régionales en Colombie-Britannique. Nous sommes constamment impliqués dans la chaîne d'approvisionnement partout au pays, y compris en Colombie-Britannique.

M. Parm Bains: D'accord, merci.

S'il me reste du temps, j'aimerais poser ma prochaine question à M. Carroll.

Vous avez beaucoup d'expérience dans la marine et chez Saab. Pouvez-vous nous parler de votre expérience en tant qu'officier de guerre dans la marine australienne et nous dire quels sont, selon vous, les trois principaux facteurs de qualité à prendre en compte lors de l'utilisation d'équipement militaire?

M. Simon Carroll: Ma réponse sera évidemment basée sur mon expérience personnelle. Pour ce qui est des trois facteurs, je dirais qu'il faut avoir confiance dans son équipement et veiller à ce qu'il y ait une bonne interaction entre la défense et l'industrie. C'est probablement le facteur le plus important. Il est essentiel d'avoir une interaction dès le départ entre la défense et l'industrie non seulement pour veiller à répondre aux exigences, mais aussi pour s'assurer qu'elles sont comprises et bien formulées. Je considère cela comme une priorité. Ensuite, d'un point de vue militaire, il faut veiller à savoir comment utiliser son équipement. Vous disposez peut-être de l'équipement, mais cela ne veut pas dire que vous savez comment l'utiliser. Je crois que l'industrie joue un rôle important en aidant nos militaires à comprendre comment utiliser leur équipement de la meilleure façon qui soit.

Le président: Merci, monsieur Carroll.

M. Parm Bains: Merci.

Le président: Nous allons maintenant passer à Mme Vignola pendant six minutes.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Je vous remercie beaucoup, messieurs, d'être présents aujourd'hui.

Au Comité, on nous a dit que le F-35 avait été choisi parce que c'est un aéronef de cinquième génération, alors que le Gripen E en est à sa quatrième génération et que, de ce fait, il aurait une capacité limitée contre les défenses aériennes russes. Une autre raison évoquée est le fait que la Suède n'est pas un pays partenaire du NORAD, ce qui créait un souci quant aux exigences de sécurité au sein du NORAD et à l'interopérabilité avec les États-Unis. Or vous nous dites que vous répondiez à toutes les exigences.

Sur le plan des capacités opérationnelles, quels sont les avantages du Gripen E par rapport au F-35?

• (1555)

[Traduction]

M. Simon Carroll: Comme vous l'avez indiqué à juste titre, nous répondons aux exigences en matière d'interopérabilité et d'évaluation de la sécurité du programme, et nous restons prêts à faire une offre qui respectera les exigences de NORAD et du Groupe des cinq.

En ce qui concerne la capacité technique, je vais laisser mon collègue en parler.

M. Patrick Palmer: Pour approfondir l'explication de M. Carroll, lorsque le Canada ou un autre pays achète un avion de chasse, il l'achète pour une longue période de temps. On parle de décennies. Ce qui est pertinent aujourd'hui ne le sera pas nécessairement demain, notamment en matière de menaces et de technologie.

En pensant à l'avenir, le Gripen est conçu pour demeurer crédible, pertinent et à la pointe de la technologie pendant toute la durée du programme. La notion de quatrième et cinquième génération est en fait plus un terme de marketing qu'autre chose. Nous avons choisi de nous éloigner de cette notion et de considérer le Gripen comme un avion sans génération. Nous voulons veiller à ce que cet avion soit encore pertinent dans 20 ou 30 ans, quand nous en aurons encore besoin. Nous avons conçu un avion de chasse qui peut être rajusté et mis à jour facilement.

Par exemple, il faudrait des années pour mettre à niveau certains éléments d'un avion de chasse typique en raison de la façon dont les

logiciels et les systèmes de mission sont conçus. Nous avons donc créé un environnement qui rend le logiciel facilement adaptable. Il est maintenant possible de faire ce type de mise à niveau en quelques heures, jours ou semaines, au lieu de plusieurs années.

De nouvelles technologies deviendront disponibles pour répondre aux nouvelles menaces. Qu'il s'agisse de mettre en place une nouvelle capacité de missiles, d'un nouveau capteur ou d'un nouveau radar, notre avion de chasse pourra être rajusté facilement pour répondre aux exigences pendant toute la durée du programme.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je vous remercie, c'est intéressant.

Alors, si Saab répondait à toutes les exigences et qu'elle était la seule soumissionnaire restante à garantir des retombées industrielles et technologiques, un prix fixe et la livraison de l'avion dans les délais prescrits, pourquoi, selon vous, le gouvernement s'est-il tourné vers Lockheed Martin?

Pourquoi négocie-t-il, alors que votre proposition offrait tout sur un plateau?

[Traduction]

M. Simon Carroll: Nous ne pouvons pas vraiment commenter la raison pour laquelle le gouvernement a choisi Lockheed Martin.

Ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons fait une offre sans compromis pour le Canada. Nous offrons une stabilité budgétaire et la bonne capacité pour l'aéronef en répondant à toutes les évaluations d'interopérabilité et de sécurité. Nous avons aussi répondu à la demande en matière de capacité opérationnelle et technique de l'aéronef. De plus, notre offre garantissait divers avantages économiques dont le Canada aurait pu bénéficier aujourd'hui et à l'avenir.

Ces avantages économiques auraient permis au Canada de contrôler l'aéronef à l'avenir. Comme je l'ai dit, le nombre de centres d'excellence et d'autres installations que nous prévoyions instaurer au Canada aurait permis de créer des emplois dans des provinces telles que le Québec et celles dont j'ai parlé plus tôt, afin de s'assurer que le Canada obtienne un rendement maximal pendant toute la durée du programme.

[Français]

Mme Julie Vignola: En somme, ce que vous nous dites, c'est que cet avion est polyvalent et modifiable, que la formation et les réparations se seraient faites ici et que vous offriez tout ce qu'il faut au Canada pour qu'il soit en mesure de modifier lui-même son avion, selon ses exigences au fil du temps. C'est ce que j'ai compris. Or votre offre a été refusée.

[Traduction]

M. Simon Carroll: Oui. Vous avez raison lorsque vous parlez de ce que nous offrons au Canada. Nous voulions non seulement que le transfert de technologie se fasse au pays, mais aussi que le Canada soit propriétaire de la PI, de sorte qu'il puisse avoir le contrôle de l'aéronef pendant toute sa durée de vie.

Souhaitiez-vous ajouter quelque chose, monsieur Palmer?

M. Patrick Palmer: J'aimerais insister sur le fait qu'il ne s'agit pas simplement de l'entretien de l'appareil, mais aussi d'en assurer le maintien en service et la mise à niveau.

Au Canada, nous utilisons ce type d'équipement pendant très longtemps, et probablement pendant une période beaucoup plus longue que celle initialement prévue. Pour ce faire, il faut avoir accès, comme l'a dit M. Carroll, à la propriété intellectuelle et au savoir. Nous nous sommes engagés — et c'est toujours le cas — à apporter cette capacité au Canada avec le centre Gripen dans la région métropolitaine de Montréal.

• (1600)

[Français]

Mme Julie Vignola: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Vignola.

Nous allons maintenant passer à M. Johns pendant six minutes.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NP): Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vais d'abord m'adresser à MM. Carroll et Palmer.

D'après votre exposé, le Gripen est la seule solution fabriquée au Canada qui permettrait de créer de nouveaux emplois à long terme au pays. Pouvez-vous nous parler de l'impact de la pénurie de main-d'œuvre sur les activités de Saab Canada?

M. Simon Carroll: À l'heure actuelle, nous comptons une cinquantaine d'employés au Canada. Comme pour toutes les autres entreprises — pas seulement dans l'industrie de la défense, mais ailleurs, aussi —, la course aux talents est très intense en ce moment.

Nous nous efforçons de remédier à la pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail. Nous envisageons de travailler de concert avec un certain nombre d'organisations et d'universités. En ce qui concerne le programme canadien du Gripen, nous avons créé un programme éducatif pour lequel nous cherchons à obtenir la mobilisation d'universités et de certaines communautés des Premières Nations.

M. Gord Johns: Vous concentrez-vous présentement sur les travailleurs étrangers temporaires pour répondre à la demande?

M. Simon Carroll: Non, pas avec nos activités en cours au Canada.

M. Gord Johns: D'accord, nous en entendons beaucoup parler, ces temps-ci.

Je suis vraiment heureux que vous ayez soulevé le fait que nous sommes la veille de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. L'appel à l'action 92 est très explicite. Il appelle le secteur des entreprises:

... [à] adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que cadre de réconciliation et [à] appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources; les mesures demandées comprennent, mais sans s'y limiter, les suivantes:

i. s'engager à tenir des consultations significatives, établir des relations respectueuses et obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique;

ii. veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les communautés autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique;

iii. donner aux cadres supérieurs et aux employés de l'information sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui touche l'histoire et les séquelles des pensionnats, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples au-

tochtones, les traités et les droits des autochtones, le droit autochtone et les relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

Comment vous positionnez-vous par rapport à cet appel à l'action, selon vous? Quelles sont vos forces et vos faiblesses?

M. Simon Carroll: De toute évidence, il s'agit d'un enjeu extrêmement important compte tenu du climat actuel et passé. Avant de céder la parole à mon collègue, je dirais que cet enjeu est à la fois source de préoccupations et de débouchés. Nous avons l'occasion de travailler de concert avec les communautés autochtones du Canada. Je demanderai à M. Palmer de parler de ce que nous avons envisagé dans le cadre du futur programme d'avion de chasse, mais je suis heureux d'annoncer que nous travaillons déjà avec l'une des Premières Nations de l'île de Vancouver sur un programme à l'essai. Le projet-pilote a commencé la semaine dernière.

M. Gord Johns: De quelle partie de l'île de Vancouver parle-t-on?

M. Simon Carroll: Il s'agit de la nation T'Sou-ke.

M. Gord Johns: D'accord.

M. Simon Carroll: Vouliez-vous parler de...

M. Patrick Palmer: Tout ce que j'ajouterai, c'est qu'en ce qui concerne le programme de capacité des futurs avions de chasse et notre offre, nous reconnaissons qu'il s'agit d'un élément très important. Nous avons eu bon nombre de discussions et de réunions sur la manière de les soutenir d'un point de vue académique et de leur apporter certains des talents et des compétences qui leur serviraient de levier et qui contribueraient à leur avenir.

M. Gord Johns: Vouliez-vous ajouter quelque chose aussi?

M. Francesco Norante: Oui.

Je peux faire écho à ce que mes collègues ont dit, mais aussi, chez Leonardo, les communautés autochtones sont très impliquées dans la proposition actuelle. De plus, nous avons établi des relations avec des communautés autochtones, indépendamment de FAcT, de Cormorant ou d'autres programmes actuels.

Nous offrons également notre soutien à l'organisation Orbis, qui a pour objectif de détecter le diabète chez les jeunes autochtones qui vivent dans les communautés les plus éloignées. L'organisation utilise un aéronef, et nous nous occupons de l'installation de la technologie avec eux. Ils se rendent dans ces communautés qui ne sont pas accessibles par voie terrestre. Le seul moyen de s'y rendre est l'avion. Nous tirons parti de notre technologie, de la recherche et du développement et de l'innovation, en plus. Nous espérons que nous pourrions faire mieux pour ces communautés.

• (1605)

M. Gord Johns: Je présume que le CC-295 serait utile pour se rendre dans ces communautés aussi.

En 30 secondes, pourriez-vous nous dire ce qui vous déçoit le plus dans le processus d'approvisionnement et ce qui doit être corrigé? C'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui. C'est pour cela que nous menons cette étude.

Je vous laisse 30 secondes chacun.

M. Patrick Palmer: Du point de vue de Saab, le processus d'approvisionnement du Canada est très bien défini. C'est un processus très bureaucratique, mais il est très bien défini, et il nous convient tout à fait.

J'aimerais vous parler d'une déception pour moi, sur le plan personnel: je crois que l'offre relative à Gripen pour le Canada est sans égale. Il n'y a rien qui s'y compare en ce qui a trait aux avantages économiques pour le Canada et au maintien en service ou au soutien pour cet aéronef au Canada. Nous croyons toujours qu'il s'agit du bon avion de chasse pour le Canada, pour les raisons évoquées par M. Caroll plus tôt.

M. Gord Johns: Très bien.

Allez-y, monsieur.

M. Francesco Norante: De façon générale, l'approvisionnement pourrait être amélioré dans toutes les régions du monde. Je travaille dans plusieurs pays et c'est une réalité partout.

Je dirais que l'approvisionnement en matière de défense est particulièrement complexe. Mon expérience ici, au Canada, a été positive. Nous avons de très bonnes interactions avec SPAC et avec l'équipe intégrée. Je serais déçu si je n'étais pas retenu. À l'heure actuelle, c'est toujours la lune de miel. Je dirais que les interactions ont été excellentes jusqu'à maintenant. Je ne pourrais demander mieux.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions. La parole est à M. McCauley, qui dispose de cinq minutes.

M. Kelly McCauley: Excellent. Merci.

Messieurs, vous allez devoir nous excuser.

Je vais présenter ma motion. Je vais utiliser mon temps de parole plutôt que le temps du Comité pour ce faire. J'ai donné avis de cette motion il y a quelques jours. Elle vise à inviter les représentants d'Irving et de SPAC à témoigner devant nous pour discuter de l'embauche des Autochtones et la passation de contrats avec des sociétés autochtones, puisque nous soulignerons demain la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et que M. Johns a fait état, de manière très détaillée, de nos obligations à cet égard.

Cela fait partie du volet sur la diversité, mais aussi de notre programme de construction navale.

Le président: Pouvez-vous lire la motion aux fins du compte rendu, s'il vous plaît?

M. Kelly McCauley: Bien sûr. Je propose:

Que, dans le contexte de l'étude sur la Stratégie nationale de construction maritime, le comité invite le président des Chantiers Irving Inc. ainsi que des représentants de l'entreprise de même que le sous-ministre de Services publics et Approvisionnement Canada à comparaître devant le comité pour répondre aux questions des députés concernant le recrutement d'employés étrangers et le processus d'embauche de travailleurs canadiens indigènes ou d'entreprises indigènes pour construire les navires de combat canadiens.

Il y a aussi les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique.

L'avis de motion a été donné il y a quelques jours.

Le président: À titre informatif, l'avis de motion a été donné. Vous l'avez reçu lundi. Toutefois, nous venons de vous le transmettre à nouveau au cas où vous en auriez besoin.

Voulez-vous en discuter?

M. Kelly McCauley: J'aimerais ajouter une chose: au cours de la semaine dernière — ou de la semaine précédente —, on a fait une grande annonce au sujet de la venue de travailleurs étrangers dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, alors que

nous savons depuis le début que l'intention était d'accroître la capacité des travailleurs canadiens.

Comme nous soulignerons demain la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et étant donné les points très détaillés évoqués par M. Johns, je crois que nous devons recevoir les deux principaux intéressés afin qu'ils nous expliquent la question et les mesures qu'ils ont prises pour octroyer des contrats aux entreprises autochtones et assurer la formation des travailleurs autochtones.

Le président: Merci, monsieur McCauley.

Je vois que M. Johns et M. Housefather ont levé la main. Nous allons entendre M. Johns en premier.

M. Gord Johns: Premièrement, je crois qu'il s'agit d'une excellente motion. Je tiens à remercier mon collègue, M. McCauley, de l'avoir présentée, mais nous voudrions y apporter quelques amendements; j'espère qu'il y est ouvert.

Après « recrutement d'employés étrangers et », nous voulons rayer « le processus d'embauche » et le remplacer par « l'embauche de membres de groupes visés par l'équité en emploi, incluant les peuples autochtones »; nous voulons que le mot « Autochtones » soit écrit avec une lettre majuscule; « les contrats avec les entreprises »... Oh, excusez-moi, il faut rayer le mot « Autochtones »... « les entreprises détenues et gérées par des membres de groupes visés par l'équité en emploi pour construire les navires de combat canadiens ».

Voulez-vous que je transmette l'amendement à tout le monde?

Est-ce que je l'envoie au greffier?

• (1610)

Le président: Si vous pouviez en transmettre une copie au greffier...

M. Gord Johns: Si cela vous convient, on pourrait peut-être l'envoyer à tout le monde.

M. Kelly McCauley: Je n'ai habituellement aucun problème avec cela. Je crains seulement que nous perdions de vue notre objectif. Dans le cadre des études précédentes, le sujet de l'embauche des Autochtones ou de la passation de contrats à des entreprises autochtones a souvent été balayé sous le tapis. Je voulais seulement m'assurer que ce ne sera pas le cas...

M. Gord Johns: Ce ne le sera pas.

M. Kelly McCauley: ... et c'est pourquoi j'ai ajouté ce détail, pour que nous étudions ce sujet précis. Si l'on pense à la Stratégie nationale de construction navale, il faudra 20 à 30 ans avant que la construction des navires ne soit terminée. Nous avons amplement le temps de perfectionner les travailleurs canadiens et le talent. Je veux m'assurer que nous ne perdions pas cela de vue, si vous comprenez ce que je veux dire.

Le président: Merci, monsieur McCauley.

M. Kelly McCauley: Sinon, je n'ai pas de problème avec cela, si M. Gords appuie...

Le président: Monsieur Johns, avez-vous la motion dans les deux langues? Sinon, nous ne pourrions pas la distribuer.

Si vous pouvez nous en transmettre une copie, le greffier la lira aux fins du compte rendu.

Le greffier du Comité (M. Paul Cardegna): En gros, l'amendement vise à remplacer les mots « processus d'embauche » par « l'embauche de membres de groupes visés par l'équité en emploi, incluant les peuples autochtones » et à ajouter « les contrats avec les entreprises détenues et gérées par des membres de groupes visés par l'équité en emploi ».

Le président: Pouvez-vous lire la motion modifiée, s'il vous plaît?

Le greffier: D'accord. Si l'amendement est adopté, la motion se lira comme suit:

Que, dans le contexte de l'étude sur la Stratégie nationale de construction maritime, le Comité invite le président des Chantiers Irving Inc. ainsi que des représentants de l'entreprise de même que le sous-ministre de Services publics et Approvisionnement Canada à comparaître devant le Comité pour répondre aux questions des députés concernant le recrutement d'employés étrangers et l'embauche de membres de groupes visés par l'équité en emploi, incluant les peuples autochtones ou les contrats avec les entreprises détenues et gérées par des membres de groupes visés par l'équité en emploi pour construire les navires de combat canadiens.

Merci.

Le président: Merci, monsieur le greffier.

Monsieur Housefather, vous avez la parole.

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais parler de la motion principale, et non de l'amendement. Je pourrais prendre à nouveau la parole lorsque nous aurons déterminé si l'amendement est adopté ou non.

Le président: D'accord. Merci.

Y a-t-il d'autres discussions au sujet de l'amendement? Tout le monde est d'accord.

(L'amendement est adopté.)

Le président: Monsieur Housefather, vous vouliez parler de la motion modifiée.

M. Anthony Housefather: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis aussi d'avis que M. McCauley a présenté une excellente motion, fort pertinente. Je crois qu'il est important de souligner que nous avons entendu des témoignages à ce sujet. L'effectif d'Irving est composé à 98 % de Canadiens. Irving a une stratégie en matière de construction navale, qui vise la communauté noire de la Nouvelle-Écosse, de même que les membres des collectivités autochtones. Ces personnes étudient au Nova Scotia Community College en soudure ou dans d'autres domaines. Elles obtiennent tout de suite un emploi chez Irving. Presque tous les étudiants sont embauchés lorsqu'ils obtiennent leur diplôme.

Je me demandais — et la décision revient à M. McCauley, bien sûr — si nous pouvions ajouter les représentants du Nova Scotia Community College à la liste des témoins, étant donné le partenariat entre Irving et ce collège visant à aider les communautés minoritaires à participer à la construction navale. Je crois qu'il serait utile de les entendre dans le cadre de notre étude.

• (1615)

Le président: Monsieur Housefather, est-ce que vous proposez un amendement?

M. Anthony Housefather: Je voulais simplement savoir si mon collègue, M. McCauley, était prêt à entendre ces témoins. Si c'est le cas, je serai heureux de présenter un amendement.

Le président: Donc, vous demandez à M. McCauley s'il est prêt à le faire. Allez-y, monsieur McCauley.

M. Kelly McCauley: Si les membres de votre côté appuient une telle idée et que nous pouvons procéder rapidement, présenter l'amendement et voter, cela me convient. Ce qui me préoccupe surtout, c'est qu'il s'agit d'un projet sur 20 à 30 ans. Nous faisons venir des étrangers pour y travailler. Je suis certain que ce sont des gens merveilleux, mais nous faisons quand même venir des gens d'autres pays. J'aimerais savoir pourquoi exactement. Nous avons des membres des Premières Nations capables de faire le travail en Alberta. Pourquoi ne prenons-nous pas un engagement envers eux pour cette période de 20 ou 30 ans, pour les former et améliorer leurs compétences? Si vous acceptiez d'entendre ces représentants, j'en serais heureux. Nous pouvons voter à ce sujet, puis revenir à nos témoins.

M. Anthony Housefather: D'accord.

Je propose de modifier la motion afin d'ajouter les représentants du Nova Scotia Community College à titre de témoins.

Le président: Nous avons un amendement à la motion modifiée. Je regarde dans la salle... Est-ce qu'il y a consensus?

Je vois des pouces levés. C'est unanime.

(L'amendement est adopté.)

(La motion modifiée est adoptée.)

M. Kelly McCauley: Merci, monsieur Johns et monsieur Housefather.

Le président: Merci beaucoup.

Sur ce, je remercie les témoins pour leur patience alors que nous débattions de cette question.

Nous allons maintenant entendre M. Kusmierczyk. Il nous reste 10 minutes. Je vais modifier le temps des interventions, qui seront de quatre minutes. Nous passerons ensuite à des séries de deux minutes pour M. Johns et Mme Vignola.

Monsieur Kusmierczyk, vous disposez de quatre minutes.

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Merci, monsieur le président. Les membres du Comité font un excellent travail et font preuve d'une excellente collaboration.

Monsieur Norante, j'ai lu avec intérêt au sujet du trophée Cormorant qui est remis chaque année à une équipe de sauvetage par hélicoptère. L'année dernière, c'était la première fois qu'une équipe canado-américaine recevait une telle marque de reconnaissance pour une mission de sauvetage héroïque, dans les conditions météorologiques les plus extrêmes qu'on ait connues.

Je voulais vous poser une question: le Cormorant a fourni plus de 100 000 heures de vol pour l'Aviation royale du Canada. Au cours de cette période, qu'avons-nous appris au sujet du Cormorant et de ses capacités?

M. Francesco Norante: Selon mon avis personnel, ce qu'on a appris, c'est qu'il s'agit de la plateforme la plus appropriée pour réaliser ces missions de sauvetage, surtout dans les régions de l'Atlantique et de l'Arctique. C'est une plateforme unique. Le Cormorant à mi-vie modernisé est encore mieux. Il a été utilisé de façon efficace dans divers pays, notamment en Norvège, où il fonctionne très bien. Nous sommes convaincus que cela placerait le Canada en situation d'avantage. Nous pourrions sauver un plus grand nombre de personnes et réduire le nombre de décès dans des conditions critiques.

Vous avez vu l'an dernier à quel point l'opération Cormorant a été une réussite en Colombie-Britannique. Nous croyons que la nouvelle plateforme sera encore meilleure et plus évoluée. Nous songeons aux 20 prochaines années d'opération.

M. Irek Kusmierczyk: D'accord, c'est excellent.

Étant donné les changements climatiques actuels, les perturbations plus graves et les conditions météorologiques extrêmes avec lesquelles doivent composer nos équipes de sauvetage, à quel point est-il important de veiller à avoir la bonne plateforme et la formation appropriée pour les hommes et les femmes qui participent aux opérations de recherche et de sauvetage?

M. Francesco Norante: Votre question est pertinente. Je crois qu'il y a des exigences techniques à respecter et à l'heure actuelle, le Cormorant est la seule plateforme qui répond aux exigences du gouvernement du Canada pour les opérations de recherche et de sauvetage. Pour le moment, aucune autre plateforme ne présente ces nouvelles capacités ou ces capacités de pointe.

Leonardo a investi des années de recherche et de développement afin de veiller à offrir à son client ultime — les Forces canadiennes dans le cas présent — la meilleure machine qui soit.

Bien sûr, la formation représente la deuxième partie de l'équation. Il faut former les gens, mais il y a aussi l'intelligence artificielle, alors la machine a des capacités supplémentaires pour réduire les possibilités d'erreur humaine. Les utilisateurs seront renversés par le nouveau Cormorant.

• (1620)

M. Irek Kusmierczyk: Merci beaucoup.

J'ai une question pour M. Carroll.

Le Gripen est sans doute l'un des meilleurs avions de chasse en Europe, mais au cours des derniers mois, nous avons vu le F-35 remporter des appels d'offres dans des pays européens, tout comme en 2018 en Belgique et en 2020 en Pologne. La Suisse, la Finlande, l'Allemagne et la Tchécoslovaquie ont toutes choisi le F-35, et il va de soi que ces pays mènent leurs activités à l'intérieur du même théâtre d'opérations.

Quel est l'avantage — par exemple, pour un pays qui intervient sur le même théâtre d'opérations — d'emboîter le pas en achetant et en utilisant le même avion et la même plateforme que les autres pays européens?

M. Simon Carroll: Je vous remercie de votre question.

Je vais m'en remettre à mon collègue, mais je reprendrai la parole à la fin s'il y a quelque chose d'autre à ajouter.

M. Patrick Palmer: Je suppose que je vous répondrais...

Le président: Monsieur Palmer, veuillez répondre en 30 secondes, si vous le pouvez. Je regrette de vous imposer une contrainte de temps.

M. Patrick Palmer: Je ferai de mon mieux.

En fait, je peux parler de la capacité du Gripen. Je ne peux pas me prononcer sur les raisons qui poussent les différents pays à choisir d'autres modèles, mais en ce qui concerne la capacité du Gripen, je peux dire à quel point c'est un avion formidable, pertinent, évolutif et moderne.

Permettez-moi d'ajouter un autre point. Dans cet environnement, si vous mettez tous vos œufs dans le même panier et que vous finissez par avoir un problème avec l'un des appareils — par exemple, si l'un d'entre eux ne fonctionne pas —, alors vous ne pourrez effectuer aucune mission. Vous ne serez pas en mesure de réussir la moindre mission. Il y a donc aussi des arguments qui justifient le fait de ne pas tous avoir le même équipement, qu'il s'agisse de cellules, d'aéronefs, d'avions de chasse ou de tout autre appareil.

Encore une fois, je peux vous parler de la capacité du Gripen, mais pas de ce que d'autres pays ont choisi.

Le président: Merci.

M. Irek Kusmierczyk: Merci.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Vignola, qui dispose de deux minutes.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je serai brève.

La Suède est un pays assez nordique. Je crois qu'on peut dire que la Suède est au Nord et que le Canada est aussi un pays avec une grande zone arctique.

Quels sont les avantages du Gripen en zones arctiques?

[Traduction]

M. Patrick Palmer: Le Gripen est conçu pour fonctionner dans l'Arctique. Il est conçu pour fonctionner dans des températures extrêmes, chaudes ou froides, mais sa capacité de fonctionnement dans l'Arctique a vraiment fait ses preuves. Comme vous le savez, les opérations dans le Grand Nord canadien sont incroyablement éprouvantes et difficiles, non seulement pour l'équipement, mais aussi pour les personnes et tout le reste. Le Gripen est assurément conçu pour cette activité.

Il suffit de jeter un coup d'œil à ce qui se passe dans le monde aujourd'hui pour constater les menaces qui pèsent sur la Suède, mais nous faisons face aux mêmes menaces. En raison de sa proximité, la Suède a constamment des interactions négatives avec la Russie. Le Gripen a été conçu pour contre ces menaces et pour fonctionner avec grande efficacité dans un tel environnement.

Je pense que le Gripen est un appareil qui a fait ses preuves et qui est capable de fonctionner dans le Nord.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je vous remercie.

J'aimerais revenir rapidement sur le fait que Saab s'est conformée à toutes les exigences; on vous l'a d'ailleurs confirmé par écrit. Néanmoins, le gouvernement du Canada a décidé de choisir Lockheed Martin.

Pensez-vous que des pressions indues ont été exercées sur le gouvernement pour l'amener à faire ce choix délibérément?

[Traduction]

M. Simon Carroll: Nous ne pouvons pas nous prononcer sur ce qui s'est passé entre le gouvernement canadien et le gouvernement américain parce que, tout simplement, nous n'en savons rien. Cela dit, nous sommes convaincus que notre Gripen, un modèle entièrement conforme, reste le meilleur avion de chasse pour le Canada.

Comme nous l'avons mentionné dans notre déclaration préliminaire, la décision du Canada de passer à la dernière phase de négociation avec le concurrent afin de déterminer les coûts, les retombées et le calendrier de livraison — qui sont des exigences obligatoires dans le cadre du programme — est incompatible avec les directives d'approvisionnement que nous avons reçues dans le cadre du Projet de capacité future en matière d'avions chasseurs, ou PC-FAC.

• (1625)

Le président: Merci, madame Vignola.

La parole est à M. Johns, qui dispose de deux minutes.

M. Gord Johns: Sur la diapositive concernant la défense aérienne basée au sol, on parle d'occasions de rationaliser le processus d'approvisionnement. Messieurs Carroll et Palmer, pouvez-vous nous en dire plus sur les occasions que vous entrevoyez à cet égard?

M. Simon Carroll: Quelles occasions entrevoyons-nous au chapitre de la rationalisation?

M. Gord Johns: Oui. Ma question porte sur le processus d'approvisionnement.

M. Simon Carroll: Étant donné qu'il s'agit d'un besoin opérationnel urgent, nous avons examiné toutes les possibilités de fournir la capacité le plus rapidement possible. Nous avons notamment vérifié ce qui est en stock et ce qui est disponible, et comment nous pouvons travailler avec d'autres partenaires éventuels pour fournir la capacité au Canada dans les meilleurs délais.

M. Gord Johns: Voulez-vous nous en dire plus? Je sais que vous n'osez pas trop entrer dans les détails, parce que vous voulez obtenir des contrats avec le gouvernement, mais nous essayons d'aller au fond des choses pour savoir comment nous pouvons améliorer le processus d'approvisionnement et son fonctionnement.

J'aimerais en savoir un peu plus sur les lacunes qui existent, par rapport à ce qui se passe dans d'autres pays du monde.

M. Francesco Norante: En ce qui a trait à cette occasion particulière, je peux dire que Leonardo fournit déjà certaines de ces technologies. Par exemple, au cours des dernières années, au Royaume-Uni, nous avons déployé une partie de la contre-surveillance à l'aéroport d'Heathrow.

Ce type de technologie est disponible. La rationalisation peut se faire grâce à une combinaison de technologies existantes et de technologies personnalisées pour le Canada.

M. Gord Johns: Y a-t-il un aspect du processus lui-même que vous aimeriez que l'on améliore ou que vous jugez important...

M. Simon Carroll: Comme nous l'avons évoqué tout à l'heure, le processus est bien défini, mais il est extrêmement exhaustif. Certains des renseignements demandés dans le cadre de programmes tels que les programmes d'avions de chasse, où l'on utilise beaucoup de technologies, sont normalement fournis aux étapes ulté-

rieures des négociations, plutôt qu'au moment de l'appel d'offres. Je pense qu'il faut beaucoup de collaboration et d'approbations intergouvernementales pour divulguer certains de ces renseignements. Les détails demandés étaient différents de ceux exigés dans d'autres programmes et d'autres projets d'approvisionnement que nous avons examinés à l'échelle internationale.

Le président: Merci, monsieur Carroll.

C'est maintenant au tour de M. Lobb. Vous avez quatre minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci beaucoup.

J'ai une observation à faire, et c'est peut-être une question naïve, mais vous l'avez soulevée. Les compagnies aériennes du monde entier ne choisissent pas un seul modèle d'avion. Elles font affaire avec un certain nombre de constructeurs différents pour assurer leur flotte. Je pense aux problèmes qu'a connus Boeing, il y a deux ou trois ans, avec le 737 Max qui a cumulé les déboires.

Y a-t-il d'autres forces aériennes qui disposent de plusieurs modèles différents, ou préfèrent-elles plutôt s'en tenir à un seul modèle?

M. Simon Carroll: Il y a un certain nombre de forces aériennes qui ont plusieurs avions de chasse en service.

M. Ben Lobb: Est-ce comparable à la taille du Canada?

M. Simon Carroll: Je crois que nous devons être prudents, car il faut préciser si nous parlons de la taille du Canada ou de celle des forces aériennes...

M. Ben Lobb: Disons la taille des forces aériennes.

M. Simon Carroll: Je ne saurais vous le dire de mémoire. Je sais qu'il y a d'autres pays en Asie, par exemple, qui pourraient avoir d'anciens modèles d'avions de chasse qui fonctionnent encore, mais je n'en suis pas tout à fait sûr.

M. Ben Lobb: D'accord.

Parlons de ce que Saab a d'autre à offrir en matière de défense aérienne. D'après vous, quels autres produits pourraient aider le Canada à se mettre à jour et à actualiser sa défense aérienne?

M. Simon Carroll: J'aimerais surtout parler du système de défense aérienne mobile à courte portée que nous avons proposé et sur lequel nous avons donné quelques renseignements. Ce système procure une souplesse unique dans la mesure où il ne s'agit pas d'un seul type de système. On peut avoir plusieurs unités de tir et plusieurs radars qui peuvent être déplacés à l'endroit requis pour cette défense aérienne. Ce n'est pas quelque chose qui est nécessairement installé à un endroit précis et qui doit y rester. Le système a été conçu de sorte que le radar puisse être déplacé à court préavis, accompagné des unités de tir. S'il s'avérait nécessaire de retirer subitement l'unité de tir de la plateforme et de l'utiliser davantage comme un élément distinct en permanence, cette modification pourrait être apportée très rapidement par une petite équipe de personnes.

• (1630)

M. Ben Lobb: Où fabrique-t-on ce système?

M. Simon Carroll: On le fabrique à Karlskoga, en Suède.

M. Ben Lobb: Merci.

M. Simon Carroll: Je suis désolé. Je devrais préciser que, de toute évidence, si notre soumission était retenue, nous chercherions à solliciter l'aide de l'industrie canadienne de nombreuses façons.

M. Ben Lobb: Pour terminer, j'aimerais m'entretenir avec M. Norante au sujet de l'hélicoptère Cormorant.

L'un des plus célèbres pilotes d'hélicoptère canadiens a grandi à deux pas de chez moi. Il s'agit de Jeff Powell, un pilote de Cormorant. Il a reçu un prix du gouverneur général. Il pilote un Cormorant pour la Garde côtière et il a été le premier Canadien à voler avec la Garde côtière américaine autour de Washington. Il a grandi tout près de l'endroit où je suis allé à l'école secondaire. Je dirais que c'est un de vos plus grands partisans.

M. Francesco Norante: Je suis très heureux d'entendre cela.

Je ne sais pas si c'est possible, mais j'aimerais ajouter une observation.

M. Ben Lobb: Bien sûr.

M. Francesco Norante: Nous parlions de l'efficacité du processus d'approvisionnement et de la nécessité de le rationaliser un peu. J'ai songé, par exemple, à notre soumission pour la FPNA, soit la formation du personnel navigant de l'avenir. Nous sommes une entreprise de construction aéronautique, mais nous offrons également des services pour l'ensemble de la flotte.

Dans le cas de nos jets, par exemple, nous pouvons offrir l'ensemble des services nécessaires à toutes les étapes de la formation — de la FPNA au soutien de la flotte, en passant par le remplacement des Snowbirds, peu importe quand cela aura lieu. La logistique sera partagée, et tous ces types d'activités — les services, le soutien et la maintenance — pourraient être répartis entre ces trois programmes. Voilà qui pourrait améliorer l'efficacité du processus d'approvisionnement.

Le président: Vous avez terminé juste à temps. Merci beaucoup.

Je suis impressionné par la façon dont vous avez respecté le temps alloué, presque à la seconde près. Je vous en suis reconnaissant.

Il nous reste un dernier intervenant.

Monsieur Housefather, allez-y, je vous prie. Vous avez quatre minutes.

M. Anthony Housefather: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie infiniment les représentants des deux entreprises d'être des nôtres aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants. J'admire vraiment le rôle que vous jouez à titre de fournisseurs, actuels ou potentiels, du gouvernement.

Je tiens à remercier Saab de nous avoir fourni le Carl-Gustaf que nous avons envoyé en Ukraine. J'aimerais également revenir sur la question du choix entre le F-35 et le Gripen. Au cours des quatre dernières années, six pays européens ont également choisi le F-35, la Finlande étant le dernier en date au début de cette année. Lockheed n'est pas là pour nous parler de la fonctionnalité de son offre. Il ne s'agit pas d'une compétition entre les deux. Cela reste un processus contractuel ouvert dans lequel, théoriquement, aucun contrat n'a encore été signé. Je préfère donc ne pas m'en mêler et passer à un autre sujet.

Vous avez parlé de la défense terrestre et du système MSHORAD, c'est-à-dire la solution de défense aérienne mobile à courte portée, comme vous l'avez dit. Si je comprends bien, le premier tir réel du système a eu lieu en Suède il y a quelques semaines. Pourriez-vous m'expliquer en quoi ce produit est nouveau et me dire si d'autres pays l'ont déjà acheté?

M. Simon Carroll: Comme je l'ai mentionné dans ma réponse précédente, le système MSHORAD est constitué d'un certain

nombre de composants différents. Certains de ces composants sont entièrement opérationnels et ont atteint le neuvième niveau de préparation technique, comme on l'appelle. D'autres composants font partie du modèle de démonstration que vous avez mentionné à juste titre, et nous cherchons des moyens de vendre ce système sur de nombreux marchés à l'avenir, le Canada étant l'un d'entre eux.

M. Anthony Housefather: Je comprends cela. Je sais que la nouvelle solution comporte différentes parties, dont certaines ont déjà fait leurs preuves dans d'autres capacités. Je me demandais simplement si un autre pays avait effectivement acheté des prototypes ou des versions préliminaires du nouveau système et s'il participait activement avec vous aux essais.

M. Simon Carroll: Il faudrait que je me renseigne auprès de notre équipe en Suède, qui s'occupe actuellement du marketing et de la proposition des activités liées à ce produit.

M. Anthony Housefather: Pas de problème.

Je voulais également vous interroger sur une autre nouvelle installation que Saab est en train de mettre sur pied en Inde pour fabriquer des systèmes d'armes. Pouvez-vous nous parler de l'expansion de votre fabrication en dehors de la Suède et nous dire quels nouveaux systèmes d'armes seront construits en Inde, par exemple?

M. Simon Carroll: Saab a récemment adopté ce que nous appelons une « politique multinationale », dans le cadre de laquelle nous cherchons à mener des activités opérationnelles dans certains pays. À l'heure actuelle, il y a les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni et l'Allemagne. En ce qui concerne l'Inde, je sais qu'une installation a été créée pour la fabrication de l'arme Carl-Gustaf. Je n'en sais pas plus, et je devrais à nouveau m'en remettre à mes collègues en Suède.

• (1635)

M. Anthony Housefather: Je voudrais terminer en vous posant une autre question, si j'ai le temps. En ce qui concerne le système MSHORAD, vous avez dit que c'était une possibilité. Quels autres produits... Je n'aime pas utiliser le mot « produits », car ce que vous fabriquez est un produit, mais c'est évidemment quelque chose de beaucoup plus pour les forces armées. Quelles sont les autres solutions que vous recommandez à notre comité d'envisager dans le cadre de notre étude et qui pourraient être bénéfiques pour les Forces armées canadiennes, mis à part les avions?

M. Simon Carroll: Parlez-vous de la défense aérienne en particulier?

M. Anthony Housefather: Oui, c'est cela.

M. Simon Carroll: Auparavant, nous aurions parlé du système antimissile terrestre RBS 70. C'est un composant du système MSHORAD, comme vous avez pu le constater dans la documentation qui vous a été fournie. Pour nous, cette capacité constitue l'objectif principal de la défense aérienne basée au sol et de l'approvisionnement en matière de défense aérienne, en dehors des avions de chasse. C'est pourquoi je voulais la porter à votre attention aujourd'hui.

M. Anthony Housefather: Je vous en suis reconnaissant.

Monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions. Je vois que nous avons dépassé le temps prévu.

Le président: Merci, et merci à vous, monsieur Housefather.

Sur ce, j'aimerais remercier nos témoins d'être venus aujourd'hui et de nous avoir présenté leur point de vue. Il est bon de vous accueillir ici en personne, au lieu de nous réunir en mode virtuel, comme nous l'avons fait au cours des deux dernières années environ. Nous tenons à vous en remercier.

S'il y a d'autres renseignements qui, selon vous, pourraient répondre à une question ou qui auraient dû être mentionnés, n'hésitez pas à les transmettre par écrit au greffier, qui les distribuera ensuite aux députés afin qu'ils en prennent connaissance.

Là-dessus, j'aimerais remercier MM. Carroll et Palmer, de Saab, et M. Norante, de Leonardo, de leur présence. Je tiens aussi à remercier les techniciens, le personnel et les interprètes, ainsi que nos analystes et notre greffier.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>